
ERPETOLOGIE.

ESSAI d'une classification naturelle des reptiles ; par Alexandre BRONGNIART , professeur d'histoire naturelle , à l'école centrale des Quatre-Nations.

P R E M I È R E P A R T I E .

Des règles à suivre dans cette classification ; formation des ordres.

TOUTES les dispositions méthodiques présentées par les naturalistes ne sont point arbitraires et variables à l'infini, comme peuvent le croire, au premier moment, les personnes qui n'ont point encore porté leur attention sur cet objet.

Une classification ne devant point être le résultat d'un système particulier à celui qui la présente, elle doit avoir toujours pour objet, ou de faciliter la recherche, la détermination, et par conséquent l'étude des corps de la nature, au moyen des méthodes artificielles ; ou de rapprocher les uns des autres, et de réunir en groupe ou en série, par une méthode naturelle, ceux qui nous semblent se convenir par le plus grand nombre et les plus importantes de leurs parties, de leurs fonctions vitales et de leurs habitudes.

Le principal objet d'une méthode artificielle

étant de faciliter la détermination précise des corps de la nature, les règles de la commodité et de la constance des caractères paroissent devoir diriger seules le naturaliste dans le choix de ces caractères ; et c'est dans l'établissement de cette méthode qu'il est possible de présenter les mêmes corps classés d'un grand nombre de manières, en partant de principes qui n'ont entre eux aucune analogie.

Mais il n'en est point ainsi de la méthode naturelle : elle n'admet aucune sorte d'arbitraire. Cette série, cette réunion par groupes ou par familles des êtres, paroît réellement exister dans la nature ; il s'agit seulement de la découvrir.

Il n'est pas au pouvoir du naturaliste de créer les rapports qui établissent cette classification. Son unique travail est de chercher à les apercevoir. C'est un grand tout dont les parties sont dispersées : il n'est plus question ici de les distribuer dans différentes cases, pour les retrouver au besoin ; mais plutôt de déterminer la place qu'elles occupent dans l'ensemble auquel elles appartiennent.

La méthode naturelle paroît donc être une, quant à ses parties principales, et on ne doit pas craindre de voir ces sortes de classifications se multiplier à l'infini, comme les méthodes artificielles. Elle peut varier un peu dans ses détails ; mais les changemens partiels qu'elle éprouvera seront une suite nécessaire de la perfection que les travaux des observateurs permettront d'y apporter. Les premières bases établies, et leur solidité confirmée par l'assentiment de la plupart des naturalistes, elles resteront immuables.

pales considérations, j'établirai dans la classe des reptiles quatre ordres bien caractérisés par leur organisation, et même par leurs parties extérieures. Cette dernière condition, que les circonstances me permettent de remplir ici, n'est point de rigueur, comme on le sait dans les méthodes naturelles; il seroit trop long et inutile d'en déduire toutes les raisons. Il me suffira de rappeler d'abord, que le but d'une méthode naturelle n'étant pas de servir à la détermination, les caractères de ses divisions ne demandent pas à être apparens et précis; en second lieu, que les caractères extérieurs étant toujours pris sur des parties peu importantes, sont par cela même les plus sujets à varier dans une méthode naturelle, et par conséquent rarement susceptibles d'être employés.

P R E M I E R O R D R E.

L E S C H E L O N I E N S.

Caractère distinctif extérieur. — Point de dents enchâssées, corps couvert d'une carapace.

Observations. — Je place dans cet ordre la famille des tortues, qu'on peut diviser en trois genres.

Les espèces qu'il renferme se ressemblent par la forme de leur corps court, ovale et bombé, par leur tête petite, leur mâchoire armée de gencives cornées et coupantes, leur estomac plus volumineux, leur canal intestinal plus grand, garni d'un cæcum.

Ils ont deux oreillettes au cœur; ils pondent des œufs à coquille calcaire solide.

La plupart mangent des végétaux.

Une différence aussi importante que l'absence des dents, suffit pour établir entre ces animaux et les autres reptiles, cette ligne de séparation à laquelle les naturalistes donnent le nom d'ordre. La plupart des ordres formés dans les autres classes de la zoologie, sont également fondés sur les différences remarquables qui existent dans le nombre ou la disposition des organes de la digestion.

DEUXIÈME ORDRE.

LES SAURIENS.

Caractère distinctif extérieur. — Des pattes, des dents enchâssées, corps couvert d'écaillés.

Observ. — Les genres renfermés dans cet ordre, sont les crocodiles, iguanes, dragons, stellions, gecko, caméléon, lézards, scinque et chalcide.

Ces animaux se conviennent par presque tous les caractères suivans, pris dans leur organisation et leurs habitudes.

Ils ont, la plupart, les pattes assez hautes et assez fortes pour que leur ventre soit élevé au dessus de la terre dans la marche; leurs doigts sont presque toujours garnis d'ongles; ils ont tous une queue, souvent fort longue.

Leurs os sont plus solides, et leur squelette se rapproche davantage de celui des mammifères.